

L'OPA des investisseurs étrangers sur le foot belge



De Mouscron à Eupen, en passant par l'Union Saint-Gilloise et Tubize, pas moins de 10 clubs de football professionnels sont passés sous pavillon étranger ces dernières années. Et cet intérêt des investisseurs venant de contrées aussi curieuses qu'exotiques (Thaïlande, Chine, Corée mais aussi Monaco) ne semble pas concerner que de petits clubs à la recherche d'une assise financière solide.

C'est une des révélations des documents provenant des Football Leaks que s'est procurés *Le Soir*. Il y a quelques

années, le Sporting de Charleroi a failli succomber aux charmes de Manchester City, une des toutes grosses cylindrées du ballon rond anglais. L'affaire ne s'est pas faite mais ce deal manqué montre à quel point le « marché » belge du foot est attrayant. Permis de travail favorable, nombre de joueurs étrangers dans les noyaux peu restrictif, salaire minimum pour des footballeurs extracommunautaires peu élevé... On en passe et des meilleures.

Ce n'est au fond pas un hasard si Monaco, comme le révèle notre enquête, a mis le grappin sur le Cercle de Bruges pour contourner le fair-play financier. ■

L'ENQUÊTE

Début 2018, une source se faisant appeler John a transmis à nos collègues de « Der Spiegel » des millions de documents, qui ont été partagés avec le réseau European Investigative Collaborations (EIC) - dont fait partie « Le Soir ». Plus de 80 journalistes et techniciens relevant de quinze médias européens ont joint leurs efforts pendant près de huit mois pour cette enquête qui s'appuie sur 70 millions de documents. Ou pour l'écrire autrement, 3,4 teraoctets (To) de données. Ce qui en fait non seulement la plus grande enquête jamais menée dans le monde du sport mais également le « leak » le plus important de l'histoire du journalisme.

Analysant cette masse de

documents et sollicitant de nombreuses autres sources, « Der Spiegel », « Le Soir » et leurs partenaires ont ainsi collaboré pour exposer à la lumière du jour les petits arrangements entre amis, souvent secrets et douteux, qui régissent l'industrie du football. Les résultats de cette investigation internationale seront dévoilés tout au long de ce mois de novembre par « Der Spiegel », « Le Soir » et les autres médias membres du réseau EIC. Bienvenue pour la saison 2 des Football Leaks.

A l'attention des oubliés et des distraits néanmoins, un bref résumé des épisodes précédents : dans leur première saison, les Football Leaks avaient notamment révélé les contrats abracadabrantiques de certains joueurs, dénoncé le comportement d'agents et d'inter-

médiaires à la moralité discutable, expliqué comment Cristiano Ronaldo et José Mourinho, pour ne citer qu'eux, avaient dissimulé une partie de leur fortune aux services des impôts...

Cette fois, davantage que les turpitudes d'individus, ce sont celles du système tout entier qu'expose le réseau EIC et ses partenaires : par leurs agissements, quelques-uns des plus grands clubs de la planète mais également la Fifa et l'UEFA elles-mêmes ont fait du sport le plus populaire au monde une industrie minée par l'appât du gain, le mépris des spectateurs, l'abus de pouvoir, le sentiment d'impunité. A lire dans « Le Soir » jusqu'à la fin de ce mois de novembre.

ALAIN LALLEMAND

JOËL MATRICHE

STÉPHANE VANDE VELDE



LE SOIR

Tout au long de ce mois de novembre, retrouvez l'entièreté de notre enquête « Football Leaks » sur notre site www.plus.lesoir.be.

Pourquoi Monaco a choisi de racheter le Cercle de Bruges

Monaco n'est pas tombé amoureux du Cercle du jour au lendemain. Et sa logique était loin d'être philanthropique. Récit des événements.

Nous sommes le 6 mai 2017. Ce jour-là, le Cercle de Bruges, évoluant depuis un an en D1B, emboîte le pas à OHL, Tubize, Roulers, l'Union, autres sociétaires de l'antichambre de l'élite, et officialise sa prise de contrôle par Monaco. « *Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement sportif à travers sa politique de jeunes talents en devenir. (...) Le Cercle conservera toutes ses valeurs et caractéristiques* », explique un communiqué, suivi le lendemain par une conférence de presse à laquelle assistent les anciens dirigeants brugeois, comme Frans Schotte (qui conserve son poste de président), Vadim Vasilyev, vice-président de l'ASM, qui endosse le titre d'administrateur délégué, Renaat Landuyt, bourgmestre de Bruges et Pierre François, le CEO de la Pro League (lire par ailleurs), qui se félicite de l'arrivée de Monaco comme garant de la survie d'un des plus vieux clubs du football belge.

Plus d'un an plus tard, le discours n'a pas changé. « *Au moment de la reprise, le Cercle se trouvait dans une situation financière délicate. L'ASM Monaco constituait le meilleur investisseur possible. Ce n'était pas seulement la meilleure solution sur le plan sportif mais également sur le long terme. La promotion en D1A constitue la meilleure preuve* », réagit aujourd'hui le président d'honneur, Frans Schotte. Pourtant, personne n'est vraiment dupe. Si le Cercle s'est donné un second souffle, il a aussi vendu son âme au diable. Le communiqué a beau garantir la pérennité de la philosophie du Cercle, on est en droit d'en douter : les Vert et Noir ont retrouvé un élan durant les années 2000 en jouant la carte de la proximité et de l'attachement à la ville brugeoise. A l'époque, les supporters, dont une large frange jeune et féminine – ce qui constituait une nouveauté en Belgique –, s'identifiaient aux Stijn De Smet, Tom De Sutter, Frederik Boi ou Denis Viane. Une conception bien éloignée de la nouvelle politique mondialisée et décentralisée, qui vise avant tout à former les jeunes d'un club étranger, en l'occurrence Monaco.

Contourner le fair-play financier

Désormais, le noyau sera chamboulé chaque saison, comme cela se fait à Eupen, le Cercle étant appelé à digérer été après été le nouvel arrivage en provenance de la Méditerranée. « *Le Cercle a survécu et aujourd'hui, il joue son rôle dans la compétition. Il ne saurait donc pas être le dindon de la farce. Ou alors, il faut interdire tous les rachats des clubs belges par les étrangers et fermer le marché* », ajoute Pierre François, le CEO de la Pro League.

Car l'arrivée de Monaco ne répond à aucune logique philanthropique. Officiellement, le Cercle sert donc de centre de post-formation et d'aguerrissement pour les jeunes puceaux monégasques. Officieusement, une autre raison se cache derrière cette reprise, comme le révèlent des documents issus des Football Leaks, obtenus par le magazine allemand *Der Spiegel*, transmis au quotidien *Le Soir* et autres partenaires du réseau European Investigative Collaborations

(www.eic.network). Il s'agit avant tout de contourner le fair-play financier, comme Filips Dhondt, Belge en poste à Monaco comme chief operating officer (COO) depuis 2012, et, ironie du destin, ancien manager du Club de Bruges (2001-2010) et directeur général du Cercle (1994-1998), le reconnaît dans un mail daté du 16 avril 2013 : « *Afin de trouver des solutions, nous ne devrions pas seulement travailler à des coupes budgétaires et à des augmentations de revenus. Sur le plan sportif, il y a des possibilités qui peuvent nous aider à trouver des solutions afin d'éviter l'injection directe de capital et dans un même temps résoudre d'autres difficultés et problèmes, comme le nombre de joueurs, l'éducation des jeunes joueurs, les transferts in/out et les transferts définitifs/temporaires.* »

Et Dhondt de détailler les problèmes rencontrés par l'ASM au niveau du fair-play financier. « *Si nous voulons jouer en Coupe d'Europe en 2014-2015, le capital maximum que nous pouvons injecter sur trois saisons est de 45 millions d'euros. Une collaboration avec un ou des clubs étrangers pourrait nous aider. A. Comme l'ASM devra réduire son nombre de joueurs, ces clubs pourraient constituer une solution. B. En cas de prêt, le nombre maximum de joueurs que Mo-*

naco peut prêter à un club français est limité à sept. Les prêts à un club étranger n'entrent pas en ligne de compte. » Monaco n'est donc pas tombé amoureux du Cercle du jour au lendemain. C'est le résultat d'un processus long, réfléchi et planifié de quatre ans. Un jeu de quilles où la dernière à rester debout se nommait le Cercle de Bruges. Car, dans un premier temps, Filips Dhondt ne se focalise pas sur le club de Flandre-Occidentale mais sur deux autres formations : Roulers et Anderlecht. Deux cibles bien différentes et qui plaisent au COO de Monaco justement parce qu'elles ne naviguent pas dans la même galaxie. Dans le cas d'Anderlecht, il ne s'agit pas d'une reprise mais d'une collaboration (« *Cela pourrait être très intéressant en vue de réduire l'équipe et en vue du FFP* »). Quant à Roulers, « *le nouveau propriétaire est Didier Frenay, qui est aussi un agent de joueurs. (...) Le club cherche une collaboration avec un grand club. Roulers n'est distant de Lille que de 25 km, ce qui permettrait aux joueurs français de vivre facilement en France. Les deux clubs, tant Anderlecht que Roulers, ne sont pas à la recherche d'un nouveau propriétaire ni d'investissements financiers directs.* » Selon Dhondt, Monaco pourrait très bien arranger une collaboration avec les deux entités, Anderlecht accueillant des joueurs de haut calibre, Roulers de second rang « *qui doivent acquérir de l'expérience* ».

Des avantages financiers, mais pas que

Une fois que Vasilyev a mordu à l'hameçon tendu par Dhondt, d'autres clubs comme le RWDM, Courtrai, le Cercle ou Zulte Waregem manifestent aussi leur intérêt. Didier Frenay, reçu à Monaco en voisin, résume tous les avantages d'une reprise d'un club belge dans un mail au vice-président de l'ASM : « *1. Cela permettrait d'acquérir des joueurs en dehors de l'Union européenne, de les former, et de leur fournir après trois ans un passeport belge (et donc un passeport UE), ce qui réduirait les coûts. 2. (...) Dans un club satellite, cela serait possible de donner aux jeunes joueurs du temps de jeu et de les développer au sein d'un réel championnat plus adapté à leurs besoins. 3. Aussi pour les joueurs qui ne dépendent*

pas aux attentes, le club satellite peut offrir une plateforme où ils seront contrôlés, acquerront du temps de jeu et seront ensuite vendus, en comparaison à d'autres clubs où ils seront loués, ne joueront pas et perdront de la valeur. 4. Monaco pourrait acheter des jeunes joueurs gratuitement, ne payant que 30.000 euros de frais de formation au lieu de 90.000 euros par saison (NDRL : les frais de formation peuvent s'élever à 90.000 euros pour les clubs belges faisant partie de la catégorie A). 5. Cela fournirait une solution à long terme pour le FFP.» Cynique mais tellement réaliste.

La machine peut se mettre en route. En novembre 2013, dans un rapport détaillé sur le bénéfice pour Monaco d'investir en Belgique, Filips Dhondt ajoute plusieurs éléments : « La taxe sur le revenu payé par les joueurs est à 80 % remboursée à l'employeur qui doit alors investir ces fonds dans le développement des jeunes. (...) Les charges patronales sur le salaire des joueurs sont plafonnées

au niveau du salaire minimum. (...) Le nombre de joueurs extracommunautaire est illimité. (...) Le salaire minimum pour un extracommunautaire est de +/- 90.000 euros net (alors qu'il est de 450.000 euros net aux Pays-Bas). (...) Les indemnités de formation sont de 60.000 euros par année de formation alors qu'ils sont de 90.000 euros en France. » Dans son rapport, Dhondt pointe deux candidats intéressants : Courtrai et Zulte Waregem. Le Cercle est étudié mais n'est alors pas une option prioritaire.

Pourtant, durant deux ans, le projet ne va pas se finaliser. Monaco a d'autres chats à fouetter et se limite à prêter des joueurs à plusieurs clubs belges. En 2016, le dossier revient sur la table. Pour accélérer, Dhondt trouve un allié de circonstance : Pierre François. Invité avec son épouse en septembre 2016 à Monaco-Rennes, il va jouer les intercesseurs entre Monaco, Dhondt et les clubs belges désireux de vendre (voir ci-dessous). Que ce soient Saint-Trond, OHL, le Cercle, Waasland-Beveren ou Courtrai, tous les clubs sont *screenés* (histoire, budget, dettes, capacité du stade).

En novembre 2016, Filips Dhondt et Vadim Vasilyev effectuent même un voyage en Belgique pour rencontrer plusieurs acteurs. Les deux hommes ont des rendez-vous à OHL, au Cercle, à Mouscron et à Saint-Trond. Même si le vice-président de l'ASM estime qu'il « faut étudier toutes les opportunités », il demande à ses collaborateurs de se « concentrer sur OHL » car « ils ont le mercato d'hiver en tête et il semble que nous pourrions offrir un prix d'achat plus bas (entre 1 et 1,5 million) avec la promesse d'investir dans le club et de le ramener en DIA ».

Un fonds d'investissement opaque

Pourtant, quelques jours plus tard, fin 2016, les choses s'accélérent avec le Cercle. Le CA de Monaco en est informé le 30 novembre lors de sa session annuelle. « Après étude des comptes, de la trésorerie, des infrastructures et des statuts, l'AS Monaco a souhaité orienter son projet vers le Cercle de Bruges. (...) Le projet d'investissement serait réalisable moyennant une cession à un prix compris entre 2 et 3 millions d'euros par l'AS Monaco ou Monaco Sport Invest avec la mise en place d'une gestion contrôlée par l'AS Monaco. (...) Le budget de fonctionnement (...) serait entre 6 et 10 millions en cas de montée. » Durant ce conseil d'administration, se pose même la question d'une participation conjointe des deux clubs aux coupes européennes. « Si les deux clubs sont qualifiés dans la même compétition, le classement dans le championnat disputé prônera. En tout état de cause, une clause de sortie sera envisagée pour éviter un tel scénario. » Les six premiers mois de 2017 permettent à Monaco, via la société de consultance PWC, d'étudier les comptes du Cercle et de mettre en place le processus de reprise. Les recommandations de PWC sont sans appel : « Le club ne pourra pas finir la saison sans aide extérieure (...) et devrait avoir besoin d'injections à hauteur de 1,1 million d'euros pour les six prochains mois. » Dans les comptes, Monaco découvre également qu'en 2012, le Cercle avait créé un fonds d'in-

vestissement « Cercle Talent Invest Fonds » dans lequel devaient être placés 25 % de la future somme de transfert de cinq joueurs (Kristof D'Haene, Lukas Van Eenoo, Karel Van Roose, Gregory Mertens et Arne Naudts). Certaines personnes avaient investi dans le fonds d'investissement et devaient recevoir un pourcentage (en fonction de la somme investie) sur la somme de transfert, une fois ces joueurs vendus. En vertu de la nouvelle loi interdisant le TPO (tierce propriété), tous les clubs devaient informer la Fifa de tous les cas de TPO via le système TMS. En février 2017, au moment de l'audit, le Cercle n'avait jamais mentionné ce montage à la Fifa. « Certains contrats pourraient être qualifiés de TPO et devront être renégociés avant le processus de closing », conclut l'audit.

Le 24 février 2017, le Cercle acceptait l'offre de rachat de Monaco. Une rapidité qui permettait à Monaco de verser au club brugeois la somme lui permettant de finir la saison et d'obtenir la licence. Cela signait le début de l'aventure principale en Venise du Nord. « Le choix du Cercle répondait à une opportunité qui reflétait l'histoire, les infrastructures et la qualité du club. A ce moment, le Cercle constituait la meilleure option sur base de nombreux critères (mérite sportif, prix d'achat, dettes, coûts, infrastructures et la valeur de la marque) », a répondu l'ASM quand on leur a demandé pourquoi ils s'étaient fixés sur les Vert et Noir. Quelques jours plus tard, Pierre François pouvait enfin envoyer son mail de bienvenue à Vadim Vasilyev. Pour le remercier de son implication, il recevait même deux tickets pour le match de quart de finale entre Monaco et le Borussia Dortmund.

Un an et demi plus tard, les jours sombres ne sont plus qu'un lointain souvenir : le Cercle est en DIA et ne doit plus se tracasser des fins de mois difficiles. « Depuis que le capital de l'ASBL (CVBA) a augmenté, les possibilités de l'école de jeunes sont plus fortes que jamais », répond d'ailleurs aujourd'hui Schotte lorsque nous l'avons sollicité. Reste à voir si cet enthousiasme béat ne risque pas de se heurter à la stratégie mondialisée de son partenaire français. ■

STÉPHANE VANDE VELDE

reprise Le rôle flou de Pierre François

Le nom du CEO de la Pro League, Pierre François, apparaît à de nombreuses reprises dans le dossier de la reprise du Cercle par Monaco. Sollicité par Filips Dhondt, il a joué un rôle d'intermédiaire. « Le mot est mal choisi », corrige directement Pierre François. « Je suis davantage un donneur d'informations. » Pourtant, la nature des informations peut surprendre. « Ce club a du potentiel, rive gauche du port d'Anvers », écrit-il à Dhondt pour évoquer Waasland-Beveren. « Le rendez-

vous est donc acté. Vous êtes invités à signer un "non disclosure agreement" », envoie-t-il à Vasilyev et Dhondt à la suite d'un contact avec les dirigeants d'OHL. Quelques semaines plus tôt, après des entretiens avec Bart Lammens et Roland Duchâtelet, il avait transmis un autre mail aux dirigeants de l'ASM. « A ma question relative au prix, Bart Lammens évoque verbalement (ou l'existence d'une clause de confidentialité) un prix payé par RD (NDLR : Roland Duchâtelet) de

presque 5 millions d'euros. Il ajoute aussi que RD souhaiterait revendre avec plus-value et que le club avait été estimé à minimum 8 millions. »

1 De l'abus de position ?

On le voit donc transmettre des informations importantes et parfois même confidentielles. Est-il sorti de son rôle ? « Je n'ai jamais pris l'initiative d'aller chercher des candidats acheteurs », nous a-t-il dit lors d'un en-

retien d'une heure. « Parce que ces personnes ne voulaient pas passer par des agents et que je suis CEO de la Pro League, j'ai été contacté par l'AS Monaco comme je l'ai été par un autre candidat acquéreur de club en Belgique qui, par mon intermédiaire, voulaient savoir si des clubs étaient désireux d'envisager une reprise totale ou partielle. Avant de leur répondre, j'ai contacté des clubs qui m'avaient fait part de leurs difficultés pour savoir s'ils étaient d'accord d'être proposés à un candidat acheteur. D'un côté, j'informais le club belge qu'un homologue étranger était intéressé et de l'autre, je fournissais au candidat acquéreur une liste de quatre ou cinq clubs désireux d'envisager une reprise, mais aussi une série d'informations (le nombre d'abonnés, le nom des administrateurs, le montant des droits TV en DIA et DIB et le critère de répartition, le statut fiscal). Que Roger

Lambrechts ou Roland Duchâtelet envisageaient de vendre, ce n'était un secret pour personne ! Par contre, je n'ai donné aucune information financière. » Ne peut-on pourtant pas considérer le prix de vente d'un club comme une information financière ?

En plus d'un souper à Louvain avec Vasilyev lors de son tour des clubs belges, Pierre François s'est également déplacé deux fois à Monaco, la première pour faire le tour des candidats, la seconde avec les administrateurs du Cercle. « Est-ce que c'est de l'abus de position ? Est-ce que je me fragilise ? Je ne pense pas. »

2 « En aucun cas, je n'ai été rémunéré »

On peut néanmoins se demander si le rôle du CEO de la Pro League est de placer les clubs belges dans des mains étrangères. « La question n'est pas de connaître la nationalité du repreneur mais de savoir s'il respecte le club et son histoire et s'il a un potentiel économique suffisant pour assurer la survie d'un club. » Et quid si la reprise a un motif inavouable, comme le contournement du FFP ? « Nous ne sommes pas habilités à gérer Monaco et son FFP. Je ne connais pas leurs investissements ni leurs transferts. Nous n'avons reçu de l'UEFA aucune mise en garde. S'il y a un contournement des règles du fair-play financier par Monaco via le rachat du Cercle, l'UEFA le dira ! »

Se pose enfin la question d'un éventuel conflit d'intérêts : comment remettre au pas ce propriétaire étranger qu'on a aidé à venir en Belgique ? « En aucun cas, je n'ai été rémunéré pour cette mission, je n'ai reçu d'aucun club le moindre avantage à part des places pour le match Monaco-Dortmund et mon billet d'avion pour me rendre à Monaco, ce qui me paraît tout à fait admissible. Les dirigeants de Monaco ont reçu les textes en matière de licence et ils savent très bien que si la commission des licences doit intervenir un jour, elle le fera. »

3 Le CA de la Pro League n'a jamais été mis au courant

D'après nos informations, jamais le conseil d'administration de la Pro

League n'a été mis au courant du rôle joué par son directeur général, qui doit pourtant toujours en référer à son CA. « Je suis administrateur délégué de la SA Pro League, je suis le directeur général de l'ASBL Pro League. Je l'ai fait en qualité de CEO. Les administrateurs sont-ils d'accord ou pas ? Je ne sais pas. Ma présence à la conférence de presse a simplement fait l'objet d'une critique émanant d'un seul club. Mais je n'ai jamais été découragé de faire ce qui me semblait faire partie de mon job. »

Cela risque de ne pas convaincre le CA. Des voix commencent en effet à s'élever au sein de la Pro League. Depuis le début du Footbelgate, Pierre François est en effet dans l'œil du cyclone. Plusieurs médias ont déjà émis quelques critiques, poussant François à évoquer « une chasse aux sorcières ». Sa dernière interview n'a pas été bien perçue par les dirigeants des clubs qui s'estiment lâchés par François, dont le rôle de CEO consiste pourtant à les défendre. Comme s'il essayait de se détacher du scandale actuel. Beaucoup pensent qu'il aurait dû garder le silence, lui dit qu'il ne fait que se défendre, acceptant de répondre point par point aux attaques. « Cependant, ses paroles heurtent. Quand il dit qu'il est indépendant des clubs, certains ne comprennent pas. Le CEO de la Pro League est pourtant le porte-parole des clubs », nous explique un membre flamand du CA. ■

S. VDV.

Le jour où City a failli racheter Charleroi

Nous sommes en octobre 2013. Mehdi Bayat et Fabien Debecq, les nouveaux propriétaires de Charleroi, arrivés en septembre 2012, viennent de fêter leur première année à la tête du club. Pourtant, en coulisses, d'après les documents provenant des Football Leaks, obtenus par le magazine allemand *Der Spiegel*, transmis au quotidien *Le Soir* et autres partenaires du réseau European Investigative Collaborations (www.eic.network), le Sporting continue à attiser les appétits. En octobre, Jean-Louis Dupont, avocat réputé, conseille à Manchester City, l'un de ses clients, de se pencher sur le marché belge et plus précisément sur Charleroi. « Charleroi est la ville la plus peuplée de Wallonie. Elle n'est distante de Bruxelles que de 35 minutes en voiture. L'aéroport est la base de Ryanair pour le Benelux avec notamment des vols quotidiens pour Manchester. Le SC est déjà une société anonyme. Le stade est OK et la ville (environnement politique très positif) est partante pour en construire un nouveau. Les propriétaires actuels sont ouverts à la négociation. La plus

grosse crainte concerne la dette du club qui tourne autour de 8 millions d'euros. Le prix de la reprise serait donc "des dettes +10 %". Ce qui est assez substantiel », écrit l'avocat à Francisco Lopez, senior advisor de Manchester City.

L'aéroport, l'atout principal

Mais il pointe d'autres candidats. « Même si Mons est actuellement dernier, le recrutement de trois à quatre joueurs en janvier devrait être suffisant pour éviter la relégation. (...) Si le propriétaire accepte de vendre (ce qui n'est pas certain), le prix (étant donné que Mons en principe n'a pas de dette) devrait tourner autour de 3 à 5 millions. » Jean-Louis Dupont évoque également Lokeren, où « Roger Lambrecht est surtout intéressé par la pérennité de son bé-

bé (ce qui signifie que le prix pourrait être bas s'il est convaincu qu'il s'agit du bon projet) ». Ostende « qui survit grâce à un "sugar daddy", Marc Coucke

», Malines, Boussu-Dour et Visé sont également cités avec la possibilité pour ces deux derniers clubs « d'être relocalisés dans une place plus attractive, comme Namur, la capitale de la Wallonie, qui cherche désespérément un club ». Manchester City semble convaincu et demande à Dupont de creuser la piste de Charleroi. Celui-ci élabore alors une stratégie : « Nous devons cacher le fait que notre principal objectif est Charleroi, voire un club de D1. (...) Voulez-vous que j'apparaisse comme agissant pour le compte d'un agent de joueurs du top en Belgique ? Je pensais à Luciano D'Onofrio. Si oui, il faudrait trouver un accord adéquat avec lui (salaire). Une autre possibilité, si vous trouvez cela inapproprié, serait de lui proposer de devenir un actionnaire minoritaire et d'aider à diriger le club. »

Et voilà comment Luciano D'Onofrio, déjà intéressé par la reprise de Charleroi

un an plus tôt mais coiffé sur le poteau par le duo Mehdi Bayat/Fabien Debecq, reviendrait dans l'affaire. « Pourquoi ai-je proposé D'Onofrio ? Parce que je pense qu'il a un vrai grand talent », nous a répondu Dupont lorsque nous l'avons joint.

Dupont mandaté par D'Onofrio ?

Début novembre 2013, le plan semble bien arrêté. Seul bémol : City ne désire pas agir incognito. Une semaine plus

tard, Dupont résume et peaufine sa stratégie. « Je vais établir un premier contact avec les propriétaires de Charleroi. Si le Sporting de Charleroi montre un potentiel intérêt (ce qui devrait être le cas), je leur fournirai alors un accord confidentiel qui devra être signé par les deux parties avant d'aller plus loin. En parallèle, je mènerai quelques contacts avec d'autres clubs (notamment Mons) de manière à générer une compétition potentielle locale. » Quelques jours plus tard, Lopez et Dupont se déplacent à Charleroi et rencontrent Mehdi Bayat. « City Group était prêt à discuter d'un partenariat, ils nous ont demandé de faire une présentation et sont venus visi-

ter le stade et le centre d'entraînement », se souvient l'administrateur délégué du Sporting. Pourtant, City a d'autres fers au feu. Le club mancunien sonde également le marché portugais qui, comme le belge, regorge d'avantages (lire ci-contre). Dupont le pressent et, tout en continuant à suivre le dossier Charleroi, a déjà élaboré un plan bis. « Alternative au SC : juste pour être complet, puis-je

vous rappeler que Metz est sur le point d'acheter un club en Belgique et de le relocaliser à Liège. Le propriétaire serait, je suis sûr, intéressé de voir le City Group prendre des parts dans son club. Dans un tel cas de figure, City obtiendrait d'un coup un club en Ligue 1, un club en Belgique et une académie au Sénégal. » Avec cette solution bis, Dupont maintient toujours D'Onofrio, responsable du rapprochement entre Metz et Seraing (le fameux club belge en question), dans le coup. City étudiera les deux pistes mais retardera son projet, préférant collaborer avec Gérone en 2017. « Ils sont arrivés à la conclusion que Charleroi était trop gros pour un partenariat. Il n'y a pas eu d'offre de rachat ni de discussions financières. Je pense qu'ils voyaient plus cela comme un partenariat style Eupen-Aspire.

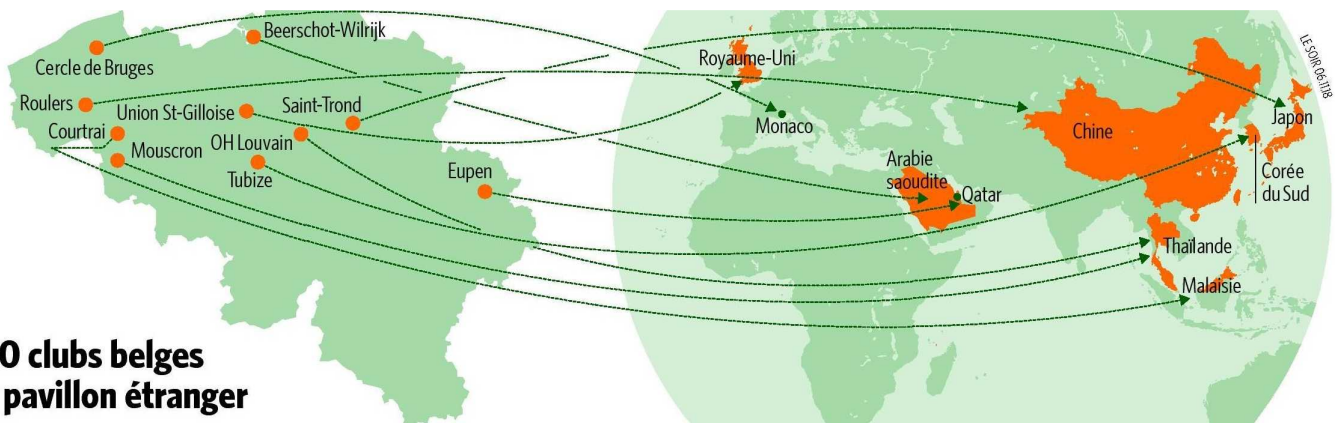
Leur philosophie ne ressemblait pas au projet que j'avais en tête pour Charleroi », continue Mehdi Bayat qui n'a jamais été mis au courant de l'implication éventuelle de D'Onofrio. ■

STÉPHANE VANDE VELDE

POURQUOI INVESTIR EN BELGIQUE

Les raisons qui poussent les étrangers à investir dans le foot belge

- 1 Un permis de travail favorable : le passeport belge peut être obtenu assez rapidement.
- 2 Peu de restrictions concernant le nombre de joueurs étrangers dans un noyau.
- 3 Des mesures fiscales avantageuses : les cotisations sociales sont limitées, la taxe sur le revenu est remboursée à 80 % à l'employeur, les charges patronales sont limitées et il n'y a pas de taxation sur la plus-value en cas de revente.
- 4 Les frais de formation peuvent être limités par rapport à d'autres pays européens.
- 5 Le salaire minimum pour un extracommunautaire est assez bas (aux alentours de 85.000 euros).
- 6 La situation géographique.
- 7 Une formation belge réputée à la suite des succès des Diables rouges.



Les 10 clubs belges sous pavillon étranger



formation des jeunes La Chine a aussi marqué son intérêt

La Chine est longtemps apparue comme un marché qu'il fallait appâter. C'est ce qui s'est passé en mai 2017. Une firme de consultance juridique belge, Cresta, a profité de ses bonnes relations avec le club d'Hebei pour lui « vendre » le produit belge. « Si Hebei considère le développement et l'amélioration des programmes d'entraînement de ses écoles de jeunes à travers une coopération étrangère, deux options s'offrent à vous : prendre une partie ou la totalité des actions d'un club professionnel en Belgique ou mettre en place un programme de collaboration avec une formation belge », explique Sébastien Ledure au nom de la firme Cresta.

Joint par nos soins, Sébastien Ledure explique sa démarche. « Les Chinois ne comprenaient pas comment un pays de 11 millions d'habitants a pu générer autant de joueurs de qualité. Si on veut être honnête, il faut bien avouer qu'une grande partie des Diables rouges n'est pas formée en Belgique mais le foot belge surfe sur la vague et veut donner l'impression, en Chine, que la formation belge est bonne. Il y a une demande belge aussi car certains clubs arrivent au bout de leur modèle. Le déficit d'exploitation est devenu structurel. Chez les petits clubs, le football coûte plus que cela ne rapporte. Certains dirigeants représentent un mode de gestion qui n'est plus en phase avec un marché globalisé. »

Dans l'argumentaire du cabinet d'avocats, le financier prime sur tout autre chose (taxation favorable sur le régime de sécurité sociale et les émoluments des joueurs, pas de taxation sur la plus-value si l'actionnaire vend ses parts par la suite, etc.). Viennent en-

suite les critères géographiques (proximité avec tous les grands championnats) et seulement sportifs (le championnat belge est un bon tremplin avant de rejoindre les cinq grands

« Les Chinois ne comprenaient pas comment un pays de 11 millions d'habitants a pu générer autant de joueurs de qualité »

SÉBASTIEN LEDURE

championnats européens). Le prix est ensuite discuté. « Les plus petits clubs peuvent être achetés pour un budget situé entre 5 et 10 millions d'euros, avec 100 % des actions. » L'argument final consistera à mettre en avant le travail des clubs belges « qui ont prouvé leur succès à vendre des joueurs à l'étranger, principalement en Premier League ».

« On ne rachète plus un club pour le voir gagner mais juste pour le vendre avec une plus-value quelques années plus tard », continue Ledure lors de notre entretien. « Le football est devenu une activité économique. Aujourd'hui, on peut classer le repreneur en plusieurs catégories : celui qui recherche une plus-value (mais c'est illusoire en D1B), celui aux intentions in-

connues, voire potentiellement douteuses (blanchiment, contournement du TPO, machine à transfert) et celui qui veut un "feeder club", une sorte de couveuse qui formerait les talents du club propriétaire. »

Les dirigeants d'Hebei montrent de l'intérêt et, en juillet, planifient un voyage en Belgique pour rencontrer leurs homologues belges. Fin août 2017, en trois jours, une délégation d'Hebei visite le Club de Bruges, Anderlecht et Genk. Si Cresta a bien défini les atouts de la Belgique, les Chinois

ont des critères bien précis. « Nous avons un réseau de 70-80 écoles. Nous espérons que tous ces étudiants puissent être entraînés selon un schéma unique et dans un même système tactique. Dans cette optique, nous avons besoin d'experts pour unifier les techniques d'entraînement. (...) Nous voulons aussi améliorer notre équipe de scouting, par exemple en accueillant des scouts de haut niveau pour former les scouts chinois. (...) Enfin, nous aimerions envoyer nos meilleurs joueurs s'aguerrir en Europe », explique Jiang Yuan Zhe, conseiller général du club. Après leur voyage en Belgique, les dirigeants d'Hebei décident pourtant de ne pas explorer cette piste. « Nous nous focalisons sur l'idée d'introduire un certain nombre de coachs étrangers en Chine. Or, sur cet aspect, les clubs belges ont clairement répondu qu'ils n'avaient pas beaucoup d'entraîneurs à envoyer en Chine pour y travailler quotidiennement. (...) Nous avons donc choisi de travailler avec un partenaire plus adéquat. »

Aujourd'hui, le train chinois pourrait être passé pour de bon. « C'était un momentum », décrypte Ledure. « Acheter tout constituait une technique pour les Chinois fortunés de sortir de l'argent. Ils gonflaient le prix d'achat et pouvaient disposer du crédit facilement. Depuis janvier 2017, le président Xi Jinping a dit stop. Et depuis lors, il n'y a plus d'investissements chinois. L'intérêt d'Hebei entrainé dans une autre logique : il n'était pas du tout intéressé par le rachat d'un club mais par le fonctionnement des écoles de jeunes dans l'optique de développer un projet de formation de jeunes. » ■

S.V.D.V.

FOOTBALL LEAKS

Les Football Leaks s'appuient sur la plus grosse fuite de données de l'histoire du journalisme : 70 millions de documents obtenus par « Der Spiegel » et partagés avec le réseau European Investigative Collaborations, dont fait partie « Le Soir ». L'enquête publiée tout au long de ce mois de novembre a fait collaborer pendant huit mois 80 journalistes et techniciens appartenant à 15 médias européens.



EUROPEAN
INVESTIGATIVE
COLLABORATIONS